

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 septembre 2023

---

PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2023-2027 - (N° 530)

Tombé

## AMENDEMENT

N° CF144

présenté par

M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

-----

### ARTICLE PREMIER

### RAPPORT ANNEXÉ

Compléter l'alinéa 102 par la phrase suivante :

« Lorsque la trésorerie des entreprises dépend du maintien d'une dépense fiscale, il peut être dérogé aux durées ainsi précisées. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'appel

Le maintien des facilités fiscales du GNR pour les agriculteurs est menacé par la révision des dépenses fiscales par le Gouvernement.

Or, il apparaît que le maintien de cette défiscalisation du GNR au bénéfice des agriculteurs relève de l'urgence de trésorerie du secteur.

Tel est le sens du présent amendement d'appel.